

Biens spoliés des Chypriotes Grecs : 100 000 Grecs veulent retourner dans leur propriété du Nord de Chypre

Chypre

Une île divisée depuis 1974



En 1974, l'armée turque a envahi le nord de Chypre après un coup d'État des Chypriotes grecs qui réclamaient le rattachement de Chypre à la Grèce. La partie sud, la République de Chypre des Chypriotes grecs, est devenue membre de l'Union européenne en 2004. Le Nord, la République turque de Chypre du Nord (RTCN), est occupé par les Chypriotes turcs,

mais n'est reconnu que par la Turquie.

Le but du processus de paix qui se tient à Genève serait d'aboutir à un État fédéral composé de deux entités, l'une chypriote grecque et l'autre chypriote turque.

Le processus de négociations a été ouvert en mai 2015 par l'ONU. Deux séries de négociations en novembre 2016 à Mont-Pèlerin en Suisse n'ont pas avancé le dossier. Lors de la dernière rencontre du 22 novembre 2016 les deux dirigeants chypriotes s'étaient quittés sur un désaccord.

«les questions les plus compliquées, les plus émotionnelles» restent en suspens.

Les discussions devraient durer trois jours à la suite desquels se tiendra, jeudi, une Conférence sur Chypre «avec la participation additionnelle des représentants des puissances de cautionnement», qui sont la Grèce, la Turquie et le Royaume-

Uni, ancienne puissance coloniale .Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, ainsi que le premier ministre grec, Alexis Tsipras, seront présents.

Bien que l'implication des États garants est forte, rien n'indique qu'ils sont prêts à se mettre d'accord sur un arrangement.

La spoliation des biens a été abordée. La partition de l'île en 1974 avait déplacé environ 162.000 Chypriotes grecs et 48.000 Chypriotes turcs, Les Grecs veulent le retour de 100.000 Chypriotes grecs dans leur propriété qu'ils ont dû quitter au nord de l'île. Les Chypriotes turcs veulent le moins possible évacuer leur foyer actuel.

La question du territoire est centrale aussi : les Chypriotes turcs sont 22% de la population de l'île, mais contrôlent plus de 36% du territoire. Les Chypriotes grecs demandent la rétrocession d'une partie des terres administrées par la RTCN. Lors des derniers meetings, M. Anastasiades a proposé que la future entité chypriote turque obtienne 28,2% du territoire. M.

Akinci (Akendje) réclame 29,2%.

Si un compromis est trouvé, il serait soumis au vote populaire par référendum dans les deux parties de l'île. Ces scrutins pourraient avoir lieu au printemps.

sources : 'Institut de recherche sur la paix d'Oslo (PRIO) & afp